

CLASSE : _____ DATE DU STAGE : du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____

ELEVE

ENTREPRISE

NOM :

Prénom :

Majeur Mineur

NOM :

NOM DU RESPONSABLE :

ADRESSE :

NOM DU TUTEUR :

TÉLÉPHONE DU TUTEUR :
 PORT.....FIXE.....

E-MAIL DU TUTEUR :

Article 6 - Durée du travail :

Tous les élèves sont soumis à la durée hebdomadaire légale ou conventionnelle si celle-ci est inférieure à la durée légale.

Article 7 - Durée et horaires de travail des élèves majeurs :

La moyenne des durées de travail hebdomadaires effectuées pendant la période en milieu professionnel ne pourra excéder les légales. Seul l'élève majeur peut être incorporé à une équipe de nuit.

Article 8 - Durée et horaires de travail des élèves mineurs :

Durée de travail de l'élève mineur 8 heures maxi par jour et 35 heures par semaine. Le repos hebdomadaire de l'élève mineur doit être d'une durée minimale de deux jours consécutifs. La période minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche, Le travail de nuit est interdit, (de seize à dix-huit ans entre vingt-deux heures le soir et six heures le matin ; moins de seize ans entre vingt heures et six heures.

L'ENTREPRISE :

PROPOSE UNE PFMP

NE PROPOSE PAS DE PFMP

*Date, signature et cachet
de l'entreprise*

Horaires en entreprise	Jours	Matin		Après-midi	
	Lundi	De	à	De	à
	Mardi	De	à	De	à
	Mercredi	De	à	De	à
	Jeudi	De	à	De	à
	Vendredi	De	à	De	à
	Samedi	De	à	De	à

RESPONSABLE DE L'ELEVE

REGIME DE L'ELEVE AU LYCÉE

EXTERNE DP4 DP5

REGIME DE L'ELEVE DURANT LA PERIODE DE STAGE

EXTERNE DP4 DP5 INTERNE

AUTRES CAS : hébergement à l'Internat, sous réserve de place disponible..... oui

Demande écrite à formuler et à remettre directement à l'intendance

Date, Nom et
Signature

Responsable légal

Le :

.....

Nom et signature

Cadre réservé au
lycée

Validation du stage
:

oui

non

Nom et signature :

E

S

D